

Assistance sexuelle et prostitution : un binôme tabou ?

Joanna Pióro Ferrand, Yves Jeanne

DANS **RELIANCE** 2008/3 (N° 29), PAGES 101 À 106

EDITIONS **ÉRÈS**

ISSN 1774-9743

ISBN 9782749210063

DOI 10.3917/reli.029.0101

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-reliance-2008-3-page-101.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Érès.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

ASSISTANCE SEXUELLE ET PROSTITUTION : UN BINÔME TABOU ?

Joanna Pióro Ferrand

Retranscrit par Yves Jeanne

Cet article est l'adaptation d'une étude conduite par Madame Joanna Pióro Ferrand, responsable de la consultation psychosociale à Aspasia (association de femmes/hommes prostitué-e-s), psychothérapeute, Genève¹.

Mettre en relation prostitution² et assistance sexuelle peut sembler provocateur. On pourrait postuler qu'il n'existe aucun lien entre ces deux activités, cependant, si nous les examinons de près, il est évident que des liens existent, qu'ils sont transparents, et même qu'ils sautent aux yeux. Dans les deux activités, il s'agit de sexualité et de rencontre ; leur but commun est de donner du plaisir tant au corps qu'à l'esprit, de dispenser un service à autrui qui lui procure un bienfait indispensable au plan de sa santé physique et mentale. Toutes deux exigent un professionnalisme spécifique ; enfin, dans les deux situations, la prestation est rétribuée. Aussi, soulever la question de la prostitution à propos de l'assistance sexuelle semble indispensable pour éclairer la spécificité de cette dernière.

>>>

1. Le texte original peut être consulté sur le site Internet www.aspasie.ch.

2. Dans cet article, nous envisageons la prostitution en tant que service sexuel tarifié, exercé dans le cadre d'une activité lucrative et pratiqué par des professionnels dotés des savoir-faire et des savoir-être que cela exige. De plus, quand nous parlons de personnes exerçant le travail de prostitué, il s'agit de personnes qui exercent leur activité librement et de manière autonome..

Prostitué³, de qui parle-t-on ?

Il convient tout d'abord de définir ce dont on parle. « Est considérée comme s'adonnant à la prostitution toute personne qui consent à un acte sexuel, un acte analogue ou un autre acte d'ordre sexuel contre de l'argent ou d'autres avantages matériels⁴. »

Nombreux sont les hommes et les femmes qui, après avoir décidé de gagner de l'argent en se prostituant, ont choisi d'en faire leur métier. Ce travail suppose un professionnalisme certain et les compétences acquises dans son exercice ont pour corollaire la liberté et l'autonomie dans le choix du client. Selon sa personnalité et la manière dont il organise son travail, le professionnel peut envisager ou non que son client soit une personne en situation de handicap. Dans notre pratique professionnelle, nous constatons que des personnes exerçant le travail de prostitué sont ouvertes à leur accueil, intègrent le fait qu'elles nécessitent plus de temps, plus de patience et de disponibilité que d'autres, et incluent aisément ces particularités dans leur activité professionnelle. Ainsi en témoignent les discours d'Éric : « Le but n'est pas de faire une passe mais d'aller vers l'appropriation de sa sexualité, lui faire prendre conscience qu'il peut bander » ; de Claudette : « Avec un handicapé ça serait un peu différent qu'avec un client mobile, comment trouver une position juste, comment lui faire exprimer ses fantasmes ? Il faut explorer, mais c'est la compétence d'une travailleuse du sexe, de pouvoir emmener le client par différents chemins vers le plaisir » ; ou encore de Violaine : « Moi, je suis touchée par la personne handicapée, je veux l'aider, je veux qu'elle puisse aussi avoir du plaisir. Je suis d'accord de donner plus de temps, c'est nécessaire, mais je ne peux pas toujours demander à mes collègues qu'elles m'aident pour le déplacement et toute seule je n'y arrive pas. » Ces prostitués professionnels, même s'ils sont nombreux, restent néanmoins minoritaires dans l'ensemble du monde de la prostitution car la pression économique, la concurrence et les obligations de toutes sortes ne leur permettent que rarement d'exercer ce travail en offrant le temps nécessaire – forcément plus important qu'avec un client lambda – aux personnes en

situation de handicap. Il en résulte qu'elles constituent une infime partie de leur clientèle.

Assistance sexuelle, de quoi parle-t-on ?

Il en va tout autrement de l'assistance sexuelle. En effet : « Le métier d'assistant sexuel consiste à apporter une réponse concrète à ceux qui souffrent de solitude sexuelle car leur maladie, ou handicap, les empêche de connaître les plaisirs de la sexualité. L'aide apportée peut aller depuis de simples massages jusqu'à une vraie relation sexuelle⁵. »

« C'est le don de soi pendant une heure à un prix fixe, pour réveiller des corps oubliés⁶. »

Dans l'univers de l'assistance sexuelle, le « client » est ciblé. Il s'agit de répondre exclusivement aux besoins sexuels des personnes en situation de handicap physique et/ou mental. En conséquence, les personnes exerçant ce métier doivent posséder des compétences précises : connaître les « mondes du handicap », leur diversité et leurs particularités, savoir manipuler une personne alitée sans déclencher de douleurs, pouvoir dispenser quelques gestes médicaux simples, comprendre les réactions parfois surprenantes ou imprévisibles de personnes handicapées mentales et être en mesure d'y faire face. Elles doivent aussi posséder des qualités : être authentiques, sincères, à l'aise dans les contacts avec les personnes qui entourent la personne handicapée dépendante, être en bonne santé, à l'aise dans leur sexualité, et avoir une personnalité équilibrée.

>>>

3. Pour simplifier la lecture, nous utiliserons uniquement la forme masculine, même si la majorité des personnes prostituées sont des femmes.

4. Règlement relatif à l'exercice de la prostitution (l 3 33 du 6 juillet 1994, le Conseil d'État de la République et canton de Genève.)

5. Cali Rise, « L'amour handicapé, des amoureux comme les autres », entretien avec Isa et Stalal, 2006.

6. Entretien avec Bernadette Soulier, médecin spécialiste du handicap.

La question de l'argent

Ces deux activités, exercées par des professionnels, donnent lieu à rétribution. Cela soulève des questions difficiles car penser les liens entre argent et sexualité nous confronte inévitablement à l'ambivalence de nos valeurs morales et à la relativité de nos jugements concernant les notions de bien ou de mal. D'autre part, par son essence même, la sexualité nous plonge au cœur des affects archaïques, entre création et destruction, amour et haine, don de soi et agressivité. Si les prestations d'une personne prostituée, tout comme celles offertes par un assistant sexuel, s'échangent contre de l'argent, sa place et son rôle ne sont pas identiques dans les deux activités.

Dans l'univers de la prostitution, l'argent permet de canaliser les pulsions antagonistes, de poser le cadre qui légitime le caractère temporaire et néanmoins complexe de la rencontre. Il prend le rôle d'un catalyseur, comme pourraient le faire, dans les relations s'inscrivant dans une perspective durable, l'affection, l'attachement ou les projets communs des partenaires. Les propos de Yves, un client, un « habitué », éclairent ce qui se joue autour de l'argent dans une relation client-prostitué : « L'homme a une toute petite place dans la vie d'une prostituée. Il passe inaperçu, c'est ça qu'il cherche et c'est pour ça qu'il paye. La femme ne se plaindra pas de lui, de sa sexualité, de ses limites. Ça peut être frustrant ou même vexant, ça peut être valorisant, l'argent fait partie de ce jeu. »

De plus, l'argent a une place importante dans la vie d'une personne prostituée. La plupart du temps, l'activité prostitutionnelle est sa seule activité lucrative et elle pourvoit aux besoins de la personne et de sa famille. Cependant, s'il est le motif premier de l'exercice professionnel, il n'est pas unique ; la compassion, le don, le désir d'aider l'autre ont une place importante dans la vie des personnes qui travaillent comme prostituées. Comment pourrait-il en être autrement ? Exercer dans l'intime à la recherche du bien-être et de la jouissance d'autrui réclame ces qualités humaines ; sans elles, les prostitués ne pourraient pas sortir indemnes de leur vie professionnelle souvent longue. L'exercice de la prostitu-



Le métier d'assistant sexuel consiste à apporter une réponse concrète à ceux qui souffrent de solitude sexuelle car leur maladie, ou handicap, les empêche de connaître les plaisirs de la sexualité.

tion exige de se laisser approcher et de s'approcher de l'autre tel qu'il est, souvent seul, maladroit, non aimé, souffrant ou malade, handicapé dans l'âme et dans la vie. La présence de la personne prostituée doit être rassurante, solide, douce et autoritaire. Les compétences professionnelles et les qualités humaines sont essentielles pour accueillir, offrir, donner, exiger ou poser des limites. Tout comme le courage ; il arrive en effet qu'une rencontre avec le client nécessite la capacité de s'imposer et de se protéger contre les débordements, voire contre l'agressivité de celui qui, par son mal de vivre, essaie de prendre le pouvoir en utilisant l'énergie de ses pulsions sexuelles.

L'argent occupe une place différente dans l'assistance sexuelle. Si la prostitution est, le plus souvent, un métier à temps plein, celui d'assistant sexuel reste une activité secondaire et si ses prestations sont rémunérées, il est exigé de lui qu'il ait d'autres ressources financières. De plus, la durée de l'intervention est décidée par avance, définie comme un cadre de travail et n'est pas fonction de la prestation. Il en est de même des tarifs : dans la prostitution, ils varient selon la prestation et le temps passé avec le client ; pour l'intervention d'un assistant sexuel, ils ne se modulent pas.

D'autre part, lorsqu'ils parlent de leur travail et des prestations sexuelles qu'ils offrent, les

assistants sexuels évoquent le droit des personnes, l'humanité, l'aide à autrui, l'enrichissement, le don. Ils « proposent aux personnes en situation de handicap un service d'aide destiné à la réalisation de leur sexualité. Ils permettent à celles-ci de vivre une expérience intime, significative et érotique, et leur transmettent une sensation corporelle positive. Ils mettent leur propre corps en jeu afin de procurer à autrui joie et plaisir » (Nina de Vries). Se situant dans un univers humaniste, ils ne prennent pas en charge, selon nos observations, cet autre versant de la sexualité, indicible, enfoui au cœur de nos zones d'ombre, relégué dans l'inconscient et qui, lorsqu'il se manifeste, nécessite ce « catalyseur » qu'est l'argent pour ne pas devenir menaçant. Ce versant sombre est bien souvent au cœur de la transaction avec un prostitué. Quel est alors le rôle de l'argent dans l'assistance sexuelle s'il n'a pas de place au sein même du service sexuel, ni comme moyen de subsistance ? Il semble qu'il ne soit pas l'élément motivant le choix de l'activité pour un assistant sexuel. D'aucuns affirment qu'il n'est pas nécessaire pour accomplir ce service, peut-être même qu'il pose problème et qu'il serait préférable de s'en passer. Pour comprendre ces assertions, il est nécessaire de faire retour au socius.

Le regard des autres

La sexualité véhicule rêves, fantasmes, préjugés, peurs et tabous. Pour les contenir, elle a longtemps été réduite au rôle primaire de la procréation et son exercice confiné dans le cadre protégé du couple et de la famille. La prostitution, en bousculant les normes, suscite des pensées hostiles qui conduisent à la stigmatisation de la personne qui la pratique. Le client quant à lui est perçu comme vicieux et le service sexuel tarifé rejeté dans la catégorie des dérives humaines. L'argent est le symbole de cet échange infamant. Le regard posé sur la prostitution est sans pitié.

Cependant, lorsque le client est identifié comme quelqu'un de fragile, lorsque sa condition existentielle peut être associée à la douleur et à la souffrance – ce qui est souvent le cas quand il s'agit de personnes han-



La sexualité véhicule rêves, fantasmes, préjugés, peurs et tabous.

dicapées et invalides –, le regard social se fait plus clément. Le service sexuel, s'il est mis en place pour alléger la souffrance, conquiert une certaine noblesse, il n'est plus perçu comme un débordement inadmissible et celui qui l'offre apparaît bon, généreux, humain, respectable. L'argent ici n'est plus un problème, tout travail mérite salaire !

On le voit, selon la symbolique à laquelle il se rattache, l'argent peut être compromettant ou honorable. Légitime pour les assistants sexuels, au service des plus fragiles ; suspect pour les prostitués car associé à l'image du profit et de la souillure.

La présence des tiers

Le vocabulaire en usage dans le champ de l'assistance sexuelle, nous l'avons évoqué, se démarque de celui de la prostitution. Rejetant les termes de client, de transaction et de sexe, il privilégie ceux, plus allusifs, de soins sexuels, voire sensuels, et d'érotisme. Ainsi : « Nina de Vries est une accompagnatrice sexuelle... [qui] s'inspire de principes bouddhistes pour pratiquer son art et n'a vraiment rien d'une prostituée. » On peut alors se demander pour qui et pour quoi cette prise de distance est si nécessaire.

Dans l'univers de la prostitution, les « tiers » ont, pour la plupart, l'image ingrate du profiteuse, de l'abuseur, ou encore du protecteur – termes dont l'ambiguïté véhicule bien des fantasmes. L'univers des tiers dans le domaine de l'assistance sexuelle est tout autre. Les personnes en situation de handicap ont besoin, au quotidien, de soins et d'aides, et elles vivent entourées de celles et ceux qui les leur prodiguent. Membres de la

famille ou professionnels d'une institution, ils rendent possible la rencontre avec autrui et facilitent la communication. Il leur incombe également de mettre en relation la personne handicapée et l'éventuel prestataire du service sexuel. « Une personne autiste ressent un besoin vital de contact corporel mais ne parvient pas à l'établir. Notre tâche est par conséquent de favoriser ce contact » (Ruth Terrinde). Ce rôle d'intermédiaire est délicat ; des questions éthiques se posent, la peur d'entrer dans l'intimité de l'autre, d'abuser de la proximité et du pouvoir qu'on pourrait exercer sur lui sont des difficultés auxquelles les professionnels et les familles doivent faire face lorsqu'ils décident de ne pas fuir devant les désirs exprimés par les personnes dont ils prennent soin.

De plus, socialement et moralement, il est difficilement admis qu'une tierce personne prenne place dans la sphère intime d'autrui et « organise » sa vie sexuelle. Qui prend ce risque s'expose, de la part des collègues de travail, de sa hiérarchie ou de la famille, à être soupçonné d'abus de pouvoir, de voyeurisme si, par surcroît, apparaît la figure honteuse du prostitué... Alors pour assumer ce rôle d'intermédiaire, il convient de séparer résolument et absolument assistance sexuelle et prostitution.

Mais est-ce autre chose qu'un simulacre ? Déclarer que l'assistance sexuelle n'a rien à voir avec la prostitution, n'est-ce pas donner des gages de respectabilité dans un monde avide de préserver les apparences et sensible à l'illusion du « moralement correct » ? « M. a 33 ans, il est trisomique. Sa mère a la conviction qu'il n'est pas frustré sexuellement. Elle condamne l'initiative prise par un père qui a emmené son fils voir des prostituées. Faire découvrir ainsi le plaisir risque d'aiguiser des appétits qui peuvent tourner ensuite à l'obsession et entraîner la dépendance. [...] Je n'arriverais pas à payer quelqu'un pour coucher avec mon fils. » Témoignage d'une autre maman : « Mon fils me demande de le conduire chez une prostituée. Alors que j'ai traversé tant d'obstacles pour accéder à ses besoins, je sens soudain mes limites pour cette demande-ci. » La question est ouverte et, dans cette perspective, la création d'une corporation d'assistants sexuels pourrait être une solu-



Déclarer
que l'assistance sexuelle
n'a rien à voir
avec la prostitution
n'est-ce pas donner
des gages
de respectabilité
dans un monde avide
de préserver
les apparences
et sensible à l'illusion
du « moralement
correct » ?

tion « honorable » pour les personnes en situation de handicap, auxquelles notre société reconnaît de plus en plus le droit de pouvoir vivre leur sexualité mais qui véhicule, concernant la prostitution, des représentations péjoratives.

La formation

En matière de sexualité, la multitude et la complexité des situations de handicap imposent une approche particulièrement attentive. Certaines personnes ne sont pas autonomes dans leur mobilité et souffrent dans leur corps ; pour d'autres, les sphères émotionnelle, intellectuelle ou psychique sont assombries. Elles ne parviennent pas toujours à communiquer et peuvent exprimer leurs besoins et leurs émotions de façon excessive ou inadéquate. Cependant, l'agressivité d'un « client de rue » et celle d'un client en situation de handicap psychique par exemple ne sont pas de même nature, et donner à chacun la réponse adéquate nécessite un savoir-faire et un savoir-être qui ne peuvent se baser exclusivement sur l'intuition et l'expérience. « Si un client

est méchant, violent, s'il a un comportement qui ne me convient pas, je peux le mettre dehors, je n'ai pas d'état d'âme ! Mais avec un handicapé, je ne peux pas faire ça, je dois supporter. Je suis d'accord s'il y a un organisme qui garantit le cadre, comment ça se passe ; ça, oui ! » (Violaine).

De plus, s'il est indispensable de connaître les personnes, leurs limites, leurs conditions complexes, il est également nécessaire de connaître les institutions dans lesquelles elles vivent car, la plupart du temps, le premier interlocuteur d'un professionnel du sexe ne sera pas le client, mais un soignant ou un parent sur lequel reposera la qualité de l'accueil et de la rencontre à venir. Cet « intermédiaire du sexe » n'est pas toujours à l'aise, et c'est bien compréhensible, avec cette tâche délicate. C'est alors au professionnel qu'il revient d'aider à dépasser la gêne et la peur souvent présentes, de rassurer et d'installer un climat de confiance. Prendre en compte ces paramètres exige attention, patience, écoute ; toutes qualités humaines et relationnelles qui sont parfois naturellement là, mais qui méritent d'être développées lors d'un processus de formation ou d'un travail sur soi. Former des professionnels du sexe au service des personnes en situation de handicap impose par conséquent des critères de sélection bien établis et des exigences rigoureuses.

D'autre part, il nous semble que les prostitués professionnels, experts en sexualité, devraient avoir leur place dans la formation, comme apprenants mais aussi comme enseignants. Leur expérience de la rencontre, leurs compétences dans le domaine du service sexuel, leur habileté à décoder les désirs et les fantasmes de leurs semblables seraient, à notre avis, des apports incontournables dans l'exercice de la profession d'assistant sexuel.

Pour conclure

Les représentations dominantes de la prostitution restent péjoratives. Il en résulte que le « client » en situation de handicap, dépendant de tiers, ne peut que difficilement recourir au service de ces professionnels du sexe. Pourtant, femmes, hommes, en situation de handicap ou non, lorsqu'ils sont portés par le désir sexuel laissent émerger en eux le monde imagé des fantasmes. Les prostitués en connaissent l'importance et l'approchent sans gêne. Ils savent aussi que leur univers, leur propre personne sont porteurs de ces images et cette connaissance est pour eux une force dont ils usent dans leur travail : là réside le mystère et la magie de la prostitution. « Une travailleuse du sexe sait décoder les fantasmes et les faire marcher. Elle sait faire le déclic chez le client » (Claudette). Il nous semble pertinent de souligner cet aspect de la sexualité pour émettre l'hypothèse que le client, handicapé ou valide, dans le cadre d'un service sexuel et non d'une relation durable, ne s'opposerait probablement pas au service d'un prostitué professionnel. Il est même permis de supposer que, parfois, il pourrait avoir sa préférence.

En définitive, il nous apparaît que le service rendu par les assistants sexuels et les prostitués est de même nature et que le désir du « client », en situation de handicap ou non, ne diffère d'aucune manière. De ce fait, ces deux champs professionnels s'associent et offrent, au sein d'un même univers, des réponses conformes aux droits et aux besoins sexuels légitimes de celles et ceux qui les souhaitent et les demandent.

« Pour que la personne qui vend le service sexuel, prostitué ou assistant sexuel, respecte la personne handicapée, il faut qu'elle se sente reconnue et respectée aux yeux des autres » (Lisa).